**Provenances des collections**

**Enquête**

Différents échanges ont eu lieu sur la liste de discussion BiblioPat en janvier 2013, témoignage d’un intérêt certain porté à la question du signalement des provenances des collections, dont vous trouverez en Annexe1 une courte synthèse.

Pour avancer sur cette question du signalement à l’échelle nationale, un groupe de bibliothèques projette de faire un état des lieux de l’existant, ainsi qu’un recensement des projets ou des besoins.

Nous vous serions donc reconnaissants de consacrer quelques minutes à ce questionnaire, quel que soit le type de bibliothèque dans lequel vous travaillez. Vous pouvez vous aider des informations données en Annexe 2 *État des lieux*.

Afin d’en faciliter le dépouillement, merci de retourner ce questionnaire (5 p.) renseigné, uniquement par mail à **beatrice.delestre@institut-de-france****.fr**

La date de retour souhaitée est le **lundi 30 septembre 2013**.

Une synthèse des réponses sera proposée.

1. **Identification**

Votre établissement : …………………………………………………………………………………

Votre nom : …………………………………………………………………………………………………

Votre fonction au sein de votre établissement : ………………………………………..

Votre structure est :

□Universitaire

□Territoriale

□Etat

□Autre type ; à préciser :………………………………………………………………………..

1. **Etat des lieux**
	1. Demandes de chercheurs

2.1.1. Etes-vous sollicités par des chercheurs au sujet de l’identification des provenances de vos collections ?

□Oui □Non

2.1.2. Si oui, pourriez-vous nous donner un ordre de grandeur du nombre de demandes (10, 50, 100, etc.) par an : …………………………………………………………………………………………………

* 1. Recensement des provenances dans votre structure :

Les informations liées à la provenance des collections font-elles ou ont-elles fait l’objet d’un recensement dans votre bibliothèque ?

□Oui □Non

Si non, rendez-vous directement au **3. Perspectives**

Si oui, veuillez renseigner les points 2.3 à 2.10 :

* 1. Quels outils utilisez-vous (plusieurs réponses sont possibles) ?

□ Des notes manuscrites

□Un fichier manuel

□Un fichier informatique de type traitement de texte

□ Un fichier informatique de type tableur

□ Une base de données, précisez le logiciel : ……………………………………………………………

□Une bibliothèque numérique,

précisez le logiciel : ………………………………………………..

précisez le format des métadonnées : ………………………………………………..

□Le champ notes sur l’exemplaire (316 ou 317) de la notice bibliographique

□Ou éventuellement le champ 300 (dans le cas où il s’agit du seul champ de notes indexé)

□ Des notices autorité dans votre catalogue avec des champs notes détaillés ou non concernant la marque de possession

* 1. Ces informations sont-elles disponibles pour le public ?

□Oui □Non

Si vos informations ne concernent que les agents de la bibliothèque, rendez-vous directement à la question 2.6. Volumétrie

* 1. Si ces informations sont mises à disposition du public, les informations sont-elles consultables :

□Uniquement sur place dans la bibliothèque (fichier manuel, fichier informatique mis à disposition sur ordinateurs en salle par ex.)

□A distance :

□Via votre catalogue en ligne, □Via une bibliothèque numérique,

merci de nous préciser l’URL : merci de nous préciser l’URL :

……………………………………………… ………………………………………………

* 1. Pouvez-vous donner une indication de la volumétrie (ordre de grandeur, par ex. 50, 100, 200, 1000, etc.) :

Nombre de possesseurs : ……………………………………………

Et/ou

Nombre de marques de provenance : ………………………..

* 1. Pouvez-vous lister les types d’informations recensées :

□ Nom du possesseur (personne ou collectivité)

□Dates du possesseur

□Type de marque concernée

□Description détaillée de la marque

□Emplacement de la marque

□ Cote d’un livre

□ Cotes de tous les livres concernés

□ Références bibliographiques

□Autres

Précisez : …………………………………………………………………………………………………………….

* 1. Définition des types de marque
		1. Avez-vous élaboré une liste d’autorité adaptée à vos besoins pour définir le type de marque ?

□Oui □Non

* + 1. Ou avez-vous adopté une liste existante ?

□Oui □Non

Précisez laquelle : ………………………………………………………………………………………

* 1. En cas d’outil informatique, est-il illustré ?

□Oui □Non

Si oui, veuillez renseigner les points 2.9.1 à 2.9.4:

* + 1. Exécutez-vous un ou plusieurs clichés de chaque marque ?

□Oui □Non

Si oui, y a –t-il une reproduction précisant l’emplacement de la marque ?

□Oui □Non

* + 1. Quel est le format numérique ? ……………………………………………………………………………………………
		2. Quelle est la résolution ? ……………………………………………………………………………………
		3. Comment nommez-vous les fichiers ? …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………
	1. Merci de nous envoyer en pièces jointes des modèles et des copies de notices ou de fiches, etc., pour illustrer l’outil utilisé.
1. **Perspectives**
	1. Avez-vous un projet concernant la création ou l’évolution d’un outil de signalement des provenances ?

□Oui □Non

Si vous n’avez pas de tel projet, rendez-vous directement à la question 3.5.

* 1. Si oui, ce projet figure-t-il dans les objectifs de votre établissement ?

□Oui □Non

* 1. Si oui, quel niveau d’exigence vous êtes-vous fixés (plusieurs réponses possibles) ?

□Relever et étudier ces informations

□Augmenter le niveau de signalement des marques (détail de la description, notices d’autorité par ex.)

□Mettre ces informations à disposition du public se rendant dans votre bibliothèque

□Mettre ces informations à disposition plus largement, c’est-à-dire en ligne

Si oui :

□Via votre catalogue

□Via une base en ligne ou une bibliothèque numérique

□En versant vos informations autorités dans le thesaurus du CERL

(*Consortium of European Research Libraries* – cf. fin de l’annexe 2)

* 1. Précisez l’échéance envisagée : ………………………………………………………………………………….
	2. Dans la perspective de la mise en place d’un outil fédérateur grâce à des formats interopérables, préféreriez-vous :

□Un outil géré par votre établissement

□Un outil hébergé par un établissement tiers

1. Indiquez ici tout autre renseignement dont vous souhaiteriez nous faire part, et notamment votre intérêt pour une ouverture des projets au niveau international (CERL notamment) :

…………………………………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………………………...

Merci pour le temps que vous nous avez consacré.

Nous nous permettons d'insister sur le fait qu'il serait très profitable pour le groupe de travail de disposer de copies de notices ou de fiches pour illustrer le cas échéant l’outil que vous utilisez.

**Annexe 1 :**

**Mutualiser les bases et données de provenances**

**Quelques pistes relevées suite au débat sur la liste BiblioPat, en janvier 2013**

**Cette synthèse est le reflet d’échanges ponctuels et non un état des lieux sur la question. Cf. annexe 2 pour cela.**

Synthèse réalisée par Claire Haquet (BM Nancy)

**Point de départ :**

Béatrice Delestre (Institut) annonce la mise en ligne d’une base de provenances. Au-delà de la réalisation formelle, unanimement appréciée, un débat s’engage sur l’absence de liaison entre les différentes bases existantes, le défaut d’information sur celles-ci et la manière de les faire communiquer entre elles.

**A quoi servent les bases de provenances ?**

(Juliette Jestaz, alors ENSBA, et Monique Hulvey, BM Lyon)

* trouver les titres ayant appartenu à un possesseur donné
* identifier une marque de possession, par comparaison
* reconstituer virtuellement des bibliothèques
* trouver les différents possesseurs d’un même livre (traçabilité)

**Quelles sont les bases existantes et comment les repérer ?**

(Différents contributeurs)

Outil de recensement :

Identification des provenances des livres imprimés anciens (XVe-XVIIIe siècle)- Ressources imprimées et en ligne

<http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens/ressources_imprimees_en_ligne>

Catalogues collectifs :

- SUDOC : index “reliure/provenance/conservation”

- CGM : champ “provenance”

Catalogues particuliers :

- BM : Lyon, Montpellier, Besançon (zone 317)

- Bibliothèques relevant du MESR ou du MCC : Institut, Arsenal, BnF-Manuscrits

Recherche :

- CERL Thésaurus - à qui l’on peut aussi soumettre des provenances inconnues

- RaphaëleMouren : <https://www.diigo.com/user/raphaelemouren/provenance> et <http://www.pearltrees.com/#/N-f=1_4134062&N-fa=4134062&N-p=32991114&N-play=0&N-s=1_4134062&N-u=1_499301>

**Difficultés et solutions de signalement proposées dans le débat**

Il n’existe pas de norme de description des marques de provenance.

Une base à part avec des notices structurées (possesseur/marque/documents/photos) qui se veut évolutive et large (index, relieurs, graveurs d’ex-libris...) - Institut

- Champ 317, échangeable via un set OAI spécial - Pierre-Emmanuel Guilleray, BM Besançon

- Notices autorités alimentant les champs 702/712 - BnF-Catgen, projet de BM Nancy

- EAD

- Dublin Core

**Une réponse proposée dans le cadre de Biblissima** (Charlotte Denoël, BnF)

Le projet de Biblissima consiste à créer un portail des études sur les bibliothèques médiévales et modernes : les provenances y occuperont donc une des premières places. Les autorités personnes physiques et morales de la BnF vont être développées afin de servir de soubassement aux bases développées par Biblissima. Ce projet pourra également proposer des outils d’édition pour la création de nouvelles bases dont l’objectif est de s’agréger dans le portail.

**Annexe 2 :**

**État des lieux, à la fois des formats de données utilisés ou facilement utilisables ainsi que des ensembles de données informatisées existant en France**

Synthèse réalisée par Monique Hulvey (BM de Lyon)

**Pour décrire les provenances :**

- Description bibliographique du document : les notes de provenance permettent d’expliciter les relations de provenance dans les notices bibliographiques qui décrivent le document :

- En Unimarc : la note 317 et l’indexation des noms correspondants en 7XX(et les champs équivalents dans les autres formats MARC).

- En EAD : la balise <custodhist>, avec les balises de noms de personne, collectivité, etc. dont les attributs « normal » et « role », renseigné avec le code 390, permettent d’indexer les noms d’anciens possesseurs.

**-** Description des identités des anciens possesseurs indexés dans les notices bibliographiques :

- En Marc : notices d’autorité possesseurs (noms de personne ou collectivité ou famille) contenant une note explicitant leurs marques et leur relation avec leurs documents.

- Pour l’EAD : éventuellement un encodage parallèle en EAC (EncodedArchivalContext) comparable au format Marc pour les autorités (utilisé surtout dans le monde des archives).

**-** Localisation géographique des provenances :

Il existe maintenant un champ Unimarc 621 (662 en Marc 21) validé par l’IFLA qui permet d’indexer les lieux et date de provenance, mais il n’est (peut-être) pas encore utilisé en France.

**Quelques types de fichiers informatisés de provenance existants en France**  (liste non exhaustive) **:**

**-** Noms de provenance indexés dans les catalogues de bibliothèques en ligne et création des notices d’autorité correspondantes : BM de Nancy, BM de Besançon, …

**-** Bases de Provenance en ligne avec images des marques, chronologiquement :

BM de Lyon (Bibliothèque numérique), Bibliothèque d’agglomération de Montpellier (Bibliothèque numérique), Institut de France

**-** Bases de Provenance disponibles en interne : Bibliothèque du Ministère des Affaires étrangères, Bibliothèque de la Cour de Cassation

 - Bases de reliures contenant des données de provenance : Base des Reliures de Sainte-Geneviève, Reliures de la BnF liées à data.bnf.fr, Bibliothèque d’agglomération de Montpellier (Bibliothèque numérique)

- Catalogues de manuscrits dans le CCFR, en EAD : CGM, Calames, BNF-Manuscrits qui contiennent l’indexation des noms de provenance

- Catalogues Régionaux des Incunables en cours de rétroconversion (TEI), avec leurs index de provenance

- Base de données : Marques de collections de dessins et d’estampes de Frits Lugt, Fondation Custodia  (Paris), etc.

**- L’interopérabilité et la contribution à la recherche sur le Web**est essentielle ; les données doivent être formatées pour permettre d’établir les relations nécessaires à la recherche notamment entre identités / collections/ localisations.

Par exemple, la BnF avec l’ensemble des reliures liées à data.bnf.fr, expose et ouvre ses données pour contribuer au Web de données (Linked Open Data).

La BM de Lyon a quant à elle intégré la base « Provenance des livres anciens » dans la Bibliothèque numérique de la ville, Numelyo :

[http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML\_06PRV01000COL0001](http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML%3ABML_06PRV01000COL0001). Elle utilise le format MADS (MetadataAuthority Description Schema, un schéma XML pour les autorités, parallèle au MODS pour les descriptions bibliographiques), et prévoit également d’exposer ses données de Provenance.

* **Information sur le CERL:**

**CERL Thesaurus :**[**http://thesaurus.cerl.org/cgi-bin/sear ch.pl**](http://thesaurus.cerl.org/cgi-bin/sear%20ch.pl)

Il s’agit d’un outil de recherche en ligne créé par le Consortium des Bibliothèques Européennes de Recherche pour rassembler les données d’autorité liées à l’étude du Livre ancien (notices ou simples listes de noms d’imprimeurs/libraires, marques d’imprimeurs/libraires, villes d’imprimerie, anciens possesseurs). Il renvoie, dans le cas des données de provenance, vers les catalogues ou bases provenance des bibliothèques concernées. Il est possible de limiter sa recherche aux noms de provenance seulement.

Important : Il n’est pas nécessaire d’être membre du CERL pour partager ses données.

Le CERLa une page de présentation des provenances en ligne :<http://www.cerl.org/resources/provenance/geographical>

Par ailleurs, le CERL propose une page de questions sur les Provenances non identifiées : « Can you help » :<http://provenance.cerl.org/cgi-bin/canyouhelp/start.pl>